

Le 11 février 2022.

RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la Salle du Conseil - Espace Gabriel Malard - Place Pierre Mendès France, en la commune, le :

Mercredi 23 février 2022 à 18 heures 30

Ordre du jour :

- 1 Adoption du compte-rendu de la séance du lundi 17 novembre 2021.
- 2 Personnel - Débat sur la réforme de la protection sociale complémentaire et sur la prévoyance.
- 3 Personnel – Charte des ATSEM.
- 4 Personnel – Télétravail - Mise en place.
- 5 Personnel - Déduction du régime indemnitaire en cas d'arrêt maladie – Rectification.
- 6 Personnel - Tableau des effectifs - Modification
- 7 Domaine communal – Cession de foncier – Avenue François Mitterrand.
- 8 Informations.

Les questions diverses sont à adresser 48 heures au moins avant la séance par mail (jfgallerne@ville-saintse27.fr)

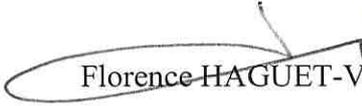
Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance. Toutefois, en cas d'empêchement, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à adresser en mairie, par voie postale, dépôt ou voie électronique.

En application de l'article 8 de la loi n°2021-689 du 31 mai 2021, les règles dérogatoires de fonctionnement des assemblées délibérantes des collectivités ne s'appliqueront plus à compter du 1^{er} octobre 2021.

Compte-tenu de la configuration de la salle du Conseil et du respect des gestes barrières, la présence du public est limitée à 10 personnes.

La présentation du pass sanitaire n'est pas requise, en revanche le port du masque reste obligatoire.

La Maire


Florence HAGUET-VOLCKAERT.





POUVOIR (*coupon à détacher, à renvoyer par mail, courrier ou dépôt en mairie ou à remettre à un autre élu mandataire*)

Je soussigné(e) _____

DONNE POUVOIR A _____

Pour voter en mes lieu et place lors de la réunion du Conseil municipal du 23 février 2022.

Signature